

Communiqué / 14 avril 2023

## **DEGROUX BRUGERE CONSEILLE FRENCH TECH SOUVERAINETE DANS LE CADRE DE LA LEVEE DE FONDS DE SIPEARL DE 90 MILLIONS D'EUROS**

Dans le cadre du développement de son microprocesseur haute performance, la start-up française SiPearl annonce une série A de 90 M€ auprès d'ARM, leader mondial de la conception de semi-conducteurs, du groupe Atos (via sa branche Eviden), du fonds du Conseil européen de l'innovation (EIC) et de l'Etat français via le fonds French Tech Souveraineté, opéré par Bpifrance dans le cadre de France 2030. Ce financement comprend jusqu'à 25 M€ de dette convertible de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Lancée en 2020, la société est soutenue financièrement par la Commission européenne dans le cadre du programme Horizon 2020. En 2021, elle s'est vu attribuer le programme Accelerator du Conseil européen de l'innovation pour un montant total de 17,5 M€. La deeptech souhaite réunir a minima 150 M€ d'ici la fin d'année afin de commercialiser son microprocesseur en 2024.

### **Intervenants de l'opération**

---

- Conseils des Investisseurs :
  - **Degroux Brugère (Jérémie Swiecznik, avocat associé)**
  - Bird & Bird
  - Clifford Chance
  - Darrois Villey Maillot Brochier (DVMB)
  - Bignon Lebray
- Conseils de SiPearl :
  - Aston Avocats
  - Orrick

### **A propos de Degroux Brugère**

---

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de collaborateurs.